



ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

HABITABLES 2017-2020
C N L R – 6/06/2021
Course en Duo
(2 max à bord)
18 miles
Grade : 5C - Code : CL



1 . REGLES

1.4 Horaire et coefficient des marées à La Rochelle Pallice :

	03h10	5,19m	54
Dim.	09h04	2,11m	
06	15h40	5,19m	57
	21h30	2,06m	

5. PROGRAMME DES COURSES

Le signal d'avertissement de la course sera lancé à 12 h 25 à la W Minimes

8. LE PARCOURS sous réserve de changements apportés sur l'eau par le CC est ainsi défini : (à préciser...)

Chaque skipper doit détenir à bord la bibliothèque de parcours définis par le CNLR, le Comité de Course étant susceptible d'en choisir un (c'est une autre annexe des Instructions de course : [annexe PARCOURS](#))
Ce parcours sera rappelé ou modifié à la VHF au moins 15' avant le départ.

1. Ligne de départ aux abords de la W Minimes
2. Marianne à laisser à babord
3. Roche du Sud à laisser à babord,
4. Filières des Basques et leurs marques à laisser à babord
5. arrivée W Minimes (voir &13)

9. MARQUES

Marques de départ	Marques de dégagement	Marques de parcours	Marques d'arrivée
Bouée Orange à laisser à babord , bateau comité à laisser à tribord	Éventuelle annoncée VHF W Minimes	Voir annexe balisage	Babord : Bouée des minimes (cf &13)

10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont celles indiquées dans les arrêtés préfectoraux et les Instructions Nautiques du SHOM, tels que le banc du Lavardin, les abords du Fort Boyard, la zone du port de La Pallice ou les filières.

11. LE DEPART

11.1 La ligne de départ sera une bouée orange moullée à laisser à babord.et bateau comité à laisser à tribord. Bouée de dégagement éventuelle W Minimes sera annoncée à la VHF

11.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS.

11.4 Les bateaux identifiés OCS pourront être appelés sur le canal VHF une minute après le départ.
Parmi d'autres modalités, une procédure de départ au lievre pourra être choisie ,consultez https://cnlr.fr/images/DOCUMENTS/depart_lievre_model_1.pdf

13. L'ARRIVEE

13.1 Sauf décision différente du comité, la ligne d'arrivée est matérialisée par la bouée W Minimes à laisser à bâbord à moins de 3 longueurs et la pointe du phare du Bout du Monde à laisser à tribord.

13.2 Chaque concurrent **doit noter son heure d'arrivée en heure légale (heures GPS en heures minutes et secondes)** et la transmettre par VHF au bateau comité dans les dix minutes de son arrivée

18. REGLES DE SECURITE (rappel de l'avis de course et des instructions de course générales et communes à toutes les courses cf le site web du CNLR ou l'affichage au club)

18.1 CANAL VHF 08 et canal de dégagement 72

18.1a Une VHF en état de fonctionnement est obligatoire pour tout bateau.

18.1b Emargement par appel VHF des bateaux et des équipages sur l'eau par le Comité de course avant le départ de la première course de la journée.

18.1c Le port de brassière est obligatoire pour les concurrents naviguant en solitaire. L'administration des affaires maritimes recommande le port permanent pour tous.

18.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

Arbitres désignés : Jean-Pierre Tétard - Président du comité de course - tél : 06 83 64 98 74

Proclamation des résultats et pot de l'amitié au club environ 60 minutes après l'arrivée du dernier bateau.